Image not found or type unknown

Annulation bail commercial

Par **marcp94**, le **31/07/2013** à **18:59**

Bonjour,

J'ai signé un bail commercial commencant le 15 juillet, aujourd'hui le 31 juillet je n'ai recu ni appel du bailleur et le local n'est toujours pas disponible.
Puis je annuler le bail?
Quel recours puis je avoir?

Merci pour votre réponse
Marc P.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés